

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la réalisation d'un projet de parc présenté comme agrivoltaïque sur la commune d'Épuisay

Par arrêté préfectoral n°41-2026-02-09-00002, une enquête publique relative à la réalisation d'un parc présenté comme agrivoltaïque, situé au lieu-dit « Rome » sur la commune d'Épuisay, sera ouverte en mairie du lundi 2 mars 2026 à 14h00 au vendredi 3 avril 2026 à 17h00.

Demande de permis de construire n° 041 078 24 D0006/N0006 déposée en mairie d'Épuisay le 19 décembre 2024 par la société UNITE représentée par M. Stéphane MOREAU et domiciliée au 139 rue Vendôme à Lyon (69006).

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire ou un refus sera pris pour le dossier susvisé par M. le préfet, autorité compétente.

Commissaires-enquêteurs :

M. Philippe RAGEY, cadre à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur et M. Sébastien BOUILLON, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Composition du dossier : le projet de parc présenté comme agrivoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R. 122-2 du code de l'environnement. Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, un résumé non technique, les avis sollicités pendant la phase d'instruction et le constat de l'absence d'avis de l'autorité environnementale.

Consultation du dossier : pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition à la mairie de la commune d'Épuisay ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures habituels au public.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales / enquête publique, à l'adresse suivante :

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Horaires d'ouverture de la mairie d'Épuisay :

- Le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h00 ;
- Le mardi de 8h00 à 12h00 ;
- Le vendredi de 13h30 à 18h00.

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public à la mairie d'Épuisay afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit à la mairie d'Épuisay, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications/publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie d'Épuisay :

- le mardi 10 mars 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- le vendredi 20 mars 2026 de 14h00 à 17h00 ;
- le vendredi 3 avril 2026 de 14h00 à 17h00.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, à la mairie d'Épuisay où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante :

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>